

**10 Juin 2016**

**Convocation du 3 juin 2016**

L'an deux mil seize, le dix juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VOULON dûment convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André SÉNÉCHEAU, Maire.

**Étaient présents** : SÉNÉCHEAU André ; FERREIRA Martine ; LAMY Pascal ; LATU Roland ; MAGNAN James ; MENNETEAU Odette ; PASQUET Nadine ; PINAUDEAU Sophie ; ROLLAND Elie

**Étaient absents excusés** : BAZILLE Eric ; PAUL Aude

**Secrétaire** : PINAUDEAU Sophie

---

**1- REPARATION DE LA BACHE DES LAGUNES**

Une réunion a eu lieu le 30 mai avec les sociétés BELLIN, BHD et SIKA. Une proposition a été faite pour reprendre les talus, (cad refaire au-dessus du niveau de l'eau sur les deux côtés) :

- BHD enlève les parties déchirées de la bâche
- la commune s'occupe de vider partiellement les lagunes
- SIKA fournit une nouvelle bâche

Pour la troisième lagune, il faudra prévoir de changer la bâche, le coût est estimé à 15000 € qu'il faudra prévoir au budget.

---

**2- LOCATION DES MAISONS DE LA CITE VAUCLADIS**

Le Maire propose au Conseil municipal de louer

- la maison située au 10 cité Vauccladis à M. et Mme Patrick EDLINE à compter du 1er septembre 2016 pour un loyer mensuel de 550 € ;
- la maison située au 12 cité Vauccladis à Mme Roselyne CLEMENT à compter du 1er septembre 2016 pour un loyer mensuel de 550 €.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

---

**3-- VOIRIE 2016**

La commission s'est réunie le 10 juin au matin pour définir les secteurs où devra intervenir l'entreprise BARRE en 2016 (voir le compte-rendu de la réunion du 8/04/2016). Les points noirs sont essentiellement la Geffe et le chemin de Pioussais

Il faut également envisager des aménagements pour réduire la vitesse rue des Coteaux et notamment faire des passages pour piétons. Le Département (DAEE) sera contacté pour la réalisation de ces aménagements.

---

**VENTE PARCELLE B 1478 - BOURG DE VOULON**

Lors de la réunion du conseil municipal du 5 février 2016, une discussion avait été entamée sur la possibilité de vendre à M. et Mme Eric Bazille la parcelle B 1478 qui longe leur propriété et qui n'a aucune utilité pour la commune. Depuis, M. et Mme Eric Bazille ont fait savoir à M. le Maire qu'ils étaient d'accord pour l'achat de cette parcelle.

Après en avoir délibéré et en l'absence de M. Eric Bazille, le conseil municipal

- donne son accord pour la vente à M. et Mme Eric Bazille de la parcelle B 1478 d'une superficie de 372 m<sup>2</sup> au prix de 500 € net ;
- autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer l'acte de vente.

---

### **LOCATION DE LA MAISON 2 IMPASSE DU COURISER**

Le Maire informe le Conseil municipal que les locataires de la maison 2 impasse du Coursier sont partis le 31 mai dernier. La maison a été relouée au 1er juin 2016 à M. et Mme Thierry MARCEL pour un loyer mensuel de 550 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte et approuve cette décision.

---

### **ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ATD 86**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts actuels de l'Agence Technique Départementale,

Vu la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Agence Technique Départementale du 9 mars 2015,

Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental de la Vienne du 4 juin 2015,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Agence Technique Départementale du 9 mars 2015 et la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du 4 juin 2015 portant sur l'adoption des nouveaux statuts de l'ATD 86.

Conformément à l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient aux Conseils Municipaux des Communes membres de l'ATD 86 de se prononcer sur l'approbation de la modification statutaire proposée.

Au terme de cette procédure d'approbation, la modification des statuts sera prononcée par arrêté du Préfet.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal est invité à se prononcer par délibération sur la modification des statuts de l'ATD 86.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et voté décide d'approuver la modification des statuts de l'Agence Technique Départementale telle que proposée.

---

### **18- QUESTIONS DIVERSES**

- **SIVOS Anché & Voulon** : Mme Ferreira précise que le nombre d'élèves est en hausse, 40 élèves prévus à la rentrée. Les activités périscolaires avec plusieurs bénévoles sont déjà programmées.

- **Salle des fêtes** : Le club des Aînés d'Anché a fait la demande pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel. Après discussion, les membres du conseil municipal décident de donner une réponse négative, les tarifs existants sont maintenus.

#### **- Equipements incendie :**

Eaux de Vienne a envoyé une proposition pour l'entretien et le contrôle des poteaux incendie. Les tarifs sont : 29 € par poteau et 35 € par réserve incendie. Le conseil municipal décide de reporter sa décision en fin d'année.

#### **- Fusion des communautés de communes**

M. Sénéchau fait un point rapide sur l'avancement de la fusion des communautés de communes de Couhé, Gençay et Civray. Le problème majeur est que les trois communautés de communes n'ont actuellement pas les mêmes compétences.

## **Table des délibérations du 10 juin 2016**

- 1- Budget Général : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 2- Budget Assainissement : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 3- Budget Café-Restaurant : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 4- Budget P.L.H. : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 5- Budget CCAS : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 6- Budget Résidence des Seniors : compte administratif 2015 - Affectation des résultats
- 7- Approbation des comptes de gestion du receveur municipal
- 8- Vote des budgets primitifs 2016
- 9- Vote des taux des taxes directes 2016
- 10- Mise en sécurité de l'éclairage public du bourg
- 11- Salle des fêtes - économie d'énergies
- 12- Travaux de voirie pour l'amélioration de la sécurité
- 13- Assainissement collectif - redevance 2016
- 14- Taxe de raccordement à l'assainissement collectif
- 15- Participation de la commune au SIVOS Anché & Voulon
- 16- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- 17- Transfert de compétence assainissement non collectif
- 18- Questions diverses
  - Raccordement à l'assainissement collectif de la maison 4 La Plaine
  - Columbarium
  - Cabine téléphonique
  - Affaire RAFFIN
  - Eoliennes de Champagné St-Hilaire
  - Abribus à Pilon
  - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
André SENECHEAU		Odette MENNETEAU	
Eric BAZILLE	Excusé	Nadine PASQUET	
Martine FERREIRA		Aude PAUL	Excusée
Pascal LAMY		Sophie PINAUDEAU	
Roland LATU		Elie ROLLAND	
James MAGNAN			